



COMMUNIQUE DE PRESSE

DE L'INTERSYNDICALE CGT - FA SDIS17.

L'intersyndicale CGT - FA SDIS17 des personnels du service d'incendie et de secours de la Charente Maritime souhaite apporter des précisions et réagir suite aux propos tenus par Jean François FOUNTAINE Président de la CDA Rochelaise lors de la conférence de presse du Vendredi 23 Octobre 2015.

Depuis plus de trois ans le SDIS17 a étudié la nécessité de construire un nouveau centre de secours principal en remplacement de celui situé dans le quartier de Mireuil et mis en service en 1972.

Conformément à la loi de modernisation de la sécurité civile, une demande avait été effectuée à la CDA Rochelaise pour demander la mise à disposition d'un terrain pour y construire un outil de sécurité civile adapté.

A l'époque Maxime BONO avait proposé une étude sur le bassin d'orage de Lagord qui avait suscité de la part de la CGTSDIS17 beaucoup d'interrogations sur les possibilités de réalisations, à la fois techniques et administratives.

Janvier 2015, annonce de Jean François FOUNTAINE : une parcelle de 2 hectares sera mise à disposition sur le pôle Atlantech pour les pompiers....

Mars 2015, retour à la case départ et retour aussi sur le bassin d'orage, toutefois le positionnement géographique paraissant bon, le SDIS17 accepte d'étudier la faisabilité sur ce site **tout en maintenant la deuxième option du pôle Atlantech.**

Depuis cette date, nous n'avons cessé de cumuler les attermoissements des différents acteurs de la CDA usant à chaque fois de prétextes fallacieux.

Le 16 Octobre dernier, Jean Pierre TALLIEU, Président du Conseil d'Administration du SDIS 17 a envoyé un courrier à Jean François FOUNTAINE expliquant clairement et sans équivoque : après une étude approfondie le SDIS17 abandonne l'option du positionnement d'un centre de secours sur un bassin d'orage au profit de la seconde, le pôle Atlantech.

Cette décision fait suite à une réflexion menée sur l'opportunité du rebouchage d'un bassin de surverse en cas d'orages violents au regard des événements climatiques qui viennent de se produire dans le Sud Est et de l'urbanisation en cours dans le périmètre de la CDA Rochelaise.

L'annonce faite par Messieurs FOUNTAINE et GRAU lors du point presse d'hier nous oblige à réagir vivement et clarifier certains points :

Le pôle Atlantech mis à disposition de l'État sur lequel les collectivités ont pris l'engagement de créer 600 emplois.

Que penser alors de l'implantation du Crédit Agricole Régional qui à la place de créer des emplois les délocalise en masse de NIORT et SAINTES ?

Que penser également de la délocalisation du Centre de Formation d'Apprentis ? Quatre créations d'emplois maximum annoncées.

Et que dire de la modification du PLUI pour implanter sur cette parcelle de 27 hectares trois cents logements sociaux ? Combien d'emplois créés pour ce projet ?

Gardons à l'esprit également que les Sapeurs Pompiers ont avant tout un rôle social et économique de premier ordre dans notre société, combien d'incendies maîtrisés ont permis à des entreprises de maintenir leurs activités et leurs emplois ?

Notre cher Maire de La Rochelle devrait aussi se rappeler que sans les sapeurs pompiers, leur professionnalisme et leur dévouement le bureau de l'hôtel de ville dans lequel il s'assoit aujourd'hui aurait été réduit à l'état de cendres le 23 juin 2013 !

Il se dit que le poids de la CGT aurait pu faire fléchir JEAN-PIERRE TALLIEU

Sur l'aspect dialogue social au sein du SDIS17 :

Depuis le début, Jean François FOUNTAINE ne cesse de jeter le discrédit sur les relations entre les syndicats et la direction du SDIS17.

En 2005 un projet de dialogue social a été instauré au SDIS17 avec la mise en place d'un protocole de l'exercice du droit syndical.

Depuis cette date et malgré des centaines de dossiers traités en concertation avec les dirigeants, les élus du Conseil d'Administration et les partenaires sociaux, **aucun mouvement de grève local n'a vu le jour chez les pompiers de Charente Maritime**, modèle dont ferait bien de s'inspirer le Maire Rochelais au regard du climat social qui règne dans sa collectivité depuis sa prise de fonctions !

N'en déplaise à Mr FOUNTAINE, l'intersyndicale CGT - FA SDIS17 entretient d'excellentes relations avec sa hiérarchie et nous sommes totalement en phase avec le Colonel LEPRINCE et le Président TALLIEU sur le dossier de la construction du futur CSP La Rochelle.

La faculté d'adaptation des Sapeurs Pompiers étant reconnue, nous n'excluons pas la possibilité de montrer notre détermination et notre volonté en descendant prochainement dans la rue afin de garantir à nos collègues des conditions de travail meilleures ainsi que le maintien d'une parfaite qualité du service public à la population de l'agglomération Rochelaise.

Pour la CGT SDIS17:

Francis ROY
Secrétaire Général
E-mail: cgtstdis17@orange.fr
Tel: 06 14 18 82 92

Pour FA SDIS17

Jean Charles BENOIST
Représentant du Personnel
E-mail: saspp.pats17@gmail.com
Tel: 06 20 15 32 02